

DEVILLE LES ROUEN BILAN PERISCOLAIRE 2022/2023

Temps périscolaires de l'enfant



SERVICE JEUNESSE, ECOLES, SPORTS



INTRODUCTION.

Le projet éducatif de territoire « plan mercredi » s'inscrit dans une démarche globale en direction des jeunes de Déville lès Rouen. Il y est largement fait référence au temps périscolaire, lequel est piloté par le Service Jeunesse, Ecoles et Sports. Il a en charge le fonctionnement de trois dispositifs sur le temps périscolaire, à savoir : celui des garderies avant et après la classe, l'animation de la cour de récréation lors du temps du midi et le centre de loisirs le mercredi.

LES GARDERIES PERISCOLAIRES.

Cette offre de service a pour objectif de répondre aux besoins des familles dont les enfants fréquentent les écoles Dévilloises.

Afin de permettre un accueil adapté aux besoins quotidiens des familles, lequel repose sur l'adaptabilité des garderies périscolaires, la ville a mis en place un nouvel outil de communication et d'inscription à distance : le Portail Famille. Ainsi, depuis début juillet 2021, les familles ont la possibilité d'inscrire leur enfant aux différentes activités municipales dont les garderies périscolaires.

Le Portail Famille permet de gérer les inscriptions aux garderies, à la cantine et au centre de loisirs, depuis n'importe quel ordinateur, téléphone ou tablette connectée à Internet, facilitant le suivi des activités de ses enfants.

Pour rappel, les frais de garde des enfants de moins de 6 ans peuvent ouvrir droit à un crédit d'impôt. Sur demande le service de la jeunesse des Ecole et des Sports délivre une attestation de fréquentation de la garderie.

Elles sont organisées pour permettre un accueil pré et post scolaire, dans toutes les écoles préélémentaires et élémentaires de la Ville. Elles sont ouvertes pendant les périodes scolaires tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis à partir de 7h30 et jusqu'à 18h00.

Au-delà de 18h00, les usagers sont facturés 5 fois le tarif en vigueur, conformément au règlement intérieur.

Aucun abus n'a été constaté durant l'année 2022-2023.

LOCALISATION DES GARDERIES ET UTILISATION DES LOCAUX

ECOLES ANDERSEN, BITSCHNER, CRETAY

7h30 à 8h35 & de 16h45 à 18h00.

Dans la salle de restauration, la grande salle de jeux, la bibliothèque (BCD) et la cour de récréation.

ECOLE ROUSSEAU

7h30 à 8h30 & de 16h30 à 18h00.

Dans la salle 5 de l'école, la cour de récréation et le terrain de sports situé entre l'école et la Maison des Arts et de la Musique.

ECOLE CHARPAK

7h30 à 8h30 & de 16h30 à 18h00.

Dans le hall d'accueil de l'école et la cour de récréation.

ECOLE BLUM (locaux des maternels)

7h30 à 8h30 & de 16h30 à 18h00.

Depuis la rentrée 2022, l'accueil se fait désormais dans une ancienne salle de classe, ce qui permet d'avoir un espace plus ludique et plus adapté pour les tous petits contrairement à la salle de restauration.

RECRUTEMENT DU PERSONNEL DES GARDERIES

Les équipes sont constituées de deux animateurs périscolaires par site, dont l'animateur référent.

Ainsi, douze animateurs interviennent le matin et le soir et sont recrutés sous contrat à durée déterminé.

La qualification varie d'une personne à une autre : avec ou sans diplôme dans l'animation mais toujours avec une expérience personnelle ou professionnelle.

Le recrutement est assuré en partenariat entre le service Jeunesse, Ecoles et Sports et le service des Ressources Humaines.

FREQUENTATION DES GARDERIES

Ce sont les animateurs qui sont chargés du pointage des présences des enfants sur chaque créneau, à l'aide d'une tablette tactile.

Ainsi, les enfants sont pointés en fonction de leur présence, soit le matin , soit le soir, soit le matin & le soir du même jour

De cette gestion minutieuse dépend ensuite la facturation aux familles.

Ce tableau représente le nombre d'enfants différents ayant fréquentés les garderies périscolaires au cours de l'année scolaire 2022-2023 sur une période d'ouverture **de 139 jours** au total.

ANDERSEN	43
BITSCHNER	62
BLUM	52
CRETAY	51
CHARPAK	63
PERRAULT	32
ROUSSEAU	112

TARIFICATION DES GARDERIES PERISCOLAIRES

Tarifs Garderies Péricolaire 2022-2023				
DEVILLOIS	Quotient familial	Matin	Soir	Journée
	de 0 à 450	2,10 €	3,01 €	3,97 €
	de 450 à 600	2,56 €	3,69 €	4,85 €
	de 600,01 et plus	3,02 €	4,37 €	5,09 €
NON DEVILLOIS		3,02 €	4,37 €	5,09 €

Tarifs Garderies Péricolaire 2021-2022				
DEVILLOIS	Quotient familial	Matin	Soir	Journée
	de 0 à 450	1,47 €	2,21 €	2,98 €
	de 450,01 à 725	2,10 €	3,01 €	3,97 €
	725,01 et plus	2,56 €	3,69 €	4,85 €
NON DEVILLOIS		2,67 €	3,83 €	5,01 €

Bien que l'inscription soit obligatoire en début d'année, la facturation n'est effectuée qu'à la fréquentation réelle des enfants.

LA PAUSE MERIDIENNE.

Durant la pause méridienne, les enfants déjeunent par groupe dans les réfectoires. Les repas et la surveillance de ces temps sont gérés par les animateurs et les personnels des offices. Les animateurs pointent les enfants à l'entrée du réfectoire.

En dehors du temps de repas, les enfants sont dans la cour de récréation et sont encadrés par des animateurs qui mettent en place des activités.

Ce temps est long pour les enfants et l'absence d'animateurs dans la cour (ils sont au réfectoire) amènent des difficultés de surveillance des comportements, notamment à l'école Rousseau.

Ecoles	Nombre d'animateurs pour l'encadrement du temps du midi
Andersen	2
Bitschner	4
Blum	6
Crétay	3
Charpak	4
Rousseau	7

Nous constatons un fort turn-over dans nos équipes d'encadrement.

DEVILLE LES ROUEN
BILAN PERISCOLAIRE 2022/2023

5

NATURE	DEPENSES €	RECETTES €
ALIMENTATION - GOÛTER	11 249,92	
AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES (petit matériel pédagogique)	799,40	
FOURNITURES DE PETITS EQUIPEMENTS (jeux et jouets)	681,90	
FRAIS DE TELECOMMUNICATION (portable coordinatrice)	174,04	
CHARGES DE PERSONNEL VACATAIRES	36 401,00	
REDEVANCES GARDERIES PERISCOLAIRES		52 965,04
RESULTAT FINANCIER	3 658,78	

BILAN FINANCIER GARDERIES PERISCOLAIRES 09/2020.08/2021

LE MERCREDI.

Le bilan financier des mercredis est intégré au bilan global des Accueils de loisirs

L'Accueil de Loisirs périscolaire de la Ville de Déville lès Rouen accueille les enfants de 3 à 16 ans. **Depuis plusieurs années, les plus âgés ont 13 ans.**

De façon à accueillir les enfants dans des locaux conformes à la législation et proposer des activités adaptées aux différentes tranches d'âges, le Centre de loisirs se divise en 2 secteurs :

- Secteur Maternel pour les 3-5 ans
- Secteur Primaire pour les 6-16 ans

Les inscriptions :

Toutes les inscriptions s'effectuent au Pôle Inscription du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00 (16h30 le vendredi) pour constituer le dossier famille.

Une fois en possession de leur numéro de dossier, les parents inscrivent les enfants directement via le « Portail Famille ».

Inscriptions possibles jusqu'à 8 jours avant l'accueil de l'enfant. Ce délai permet d'organiser un accueil dans de bonnes conditions (réservation des repas, encadrement suffisant).

Les facturations sont effectuées au regard du calendrier d'inscription sauf si l'absence est justifiée par un certificat médical.

Les enfants sont pleinement associés à la vie de l'Accueil de Loisirs (choisir les activités, participer à des projets suivis)

L'équipe d'animation informe les familles des sorties à l'extérieur de la structure

Le Pôle Inscription se trouve au sein de la Direction Jeunesse Ecoles et Sports à l'Hôtel de Ville,

DEVILLE LES ROUEN

BILAN PERISCOLAIRE 2022/2023

6

1, Place François Mitterrand 76250 Déville lès Rouen.
BP 73
☎ : 02.32.82.34.80

Les Locaux :

L'Accueil de loisirs de la ville de Déville lès Rouen se situe dans les locaux du Centre de Loisirs,
1, rue Thiault
76250 à Déville lès Rouen.
☎ : 02.32.82.34.80

Le secteur Maternel qui accueille les enfants de 3 à 5 ans (inclus) se situe dans les locaux :
« Loisirs maternels : 1.2.3 Soleil » du Centre de Loisirs rue Thiault, 76250 Déville lès Rouen.
La restauration se déroule dans le réfectoire de l'école préélémentaire Créta y de 11h30 à 12h30.

Le secteur Primaire qui accueille les enfants de 6 à 16 ans se situe dans les locaux :
« Loisirs primaires : Y a qu'à jouer » du Centre de Loisirs rue Thiault, 76250 Déville lès Rouen.
La restauration se déroule au self des Grandes Cantines, rue Joseph Hue de 11h30 à 13h00.

Fréquentations :

Le centre de loisirs a la capacité d'accueillir au maximum 160- enfants au total sur les deux bâtiments.

Nous déclarons auprès de la SDJES chaque année un effectif prévisionnel de 72 enfants en primaire et 56 enfants en maternelle. Ces taux d'encadrements sont régis par le projet pédagogique

On notera que l'effectif de 72 en primaire n'est jamais atteint, nous comptabilisons plutôt une moyenne de 45 à 50 enfants.

Au niveau des maternels, l'effectif de 56 enfants est très souvent atteint.

L'équipe d'animation est constituée à la fois des référents présents dans les différentes écoles à l'année mais aussi d'animateurs sous contrat vacataire.

La présence des animateurs référents permet aux enfants présents au sein des écoles de Deville d'avoir un repère sur place et donc de les rassurer et être le garant de la bonne circulation des informations entre tous les acteurs des différents temps de la journée de l'enfant.

En début d'année le taux d'absentéisme au sein du centre de loisirs était peu élevé. Or fin 2023 le taux d'absentéisme sur le centre de loisirs ne cesse d'augmenter sans justificatif des parents sur l'absence de leurs enfants sur le centre de loisirs. Certaines familles bloquent les places sous réserve d'avoir un besoin de garde urgent, pénalisant d'autres usagers.

Sur l'année 2022-2023 nous avons accueilli :
1912 journées enfants sur le secteur primaire

1792 journées enfants sur le secteur maternel

L'encadrement et assuré par :

Une directrice
7 animateurs en maternel
4 animateurs en primaire.

LA COORDINATION PERISCOLAIRE.

Une bonne coordination périscolaire est facteur de réussite et de sérénité, notamment en ce qui concerne la pause méridienne. Elle comprend l'organisation, le suivi et la coordination du secteur périscolaire.

Placée sous la responsabilité du directeur du service Jeunesse, Ecoles et Sports, elle permet une meilleure transversalité entre les services des Ressources Humaines, les Affaires Scolaires et la DIM.

Elle est assurée au quotidien par deux directrices périscolaires en charge des écoles primaires pour l'une et des écoles maternelles pour l'autre.

Leurs missions sont :

De piloter les accueils périscolaires (pour les deux services) :

- Gestion des relations avec les familles afin de régler les conflits sur l'ensemble des accueils périscolaires (gestion des appels, courrier, rendez-vous et de leur suivi)
- Suivre les fréquentations et les informations permettant d'effectuer la facturation et d'éditer des statistiques
- Proposer et mettre en œuvre un projet pédagogique sur l'ensemble des actions

De manager (animation et coordination) des équipes :

- Proposer des équipes
- Encadrer, animer les équipes d'animateurs et évaluer leur comportement professionnel
- Former et informer les intervenants sur le contenu de leurs missions
- Organiser le planning d'intervention
- Gérer les absences et remplacements

D'organiser et de gérer les activités :

- Assurer le suivi des achats spécifiques
- Gérer et suivre le budget alloué
- Participer à l'organisation matériel des PPMS et SMA

De gérer les activités annexes :

- Participer à la mise en œuvre du projet éducatif municipal.
- Participer aux réunions d'équipes éducatives mises en place par les directions d'école.

Former et maintenir la sensibilisation de l'équipe à la sécurité : application des mesures « Vigipirate »

Renouveler les exercices d'évacuation incendie

Sensibiliser les enfants à leurs Droits & Devoirs et à l'écocitoyenneté via la mise en place de poubelles de tri au sein des écoles primaires

Prévenir et lutter contre toutes formes de discriminations

Sensibiliser les agents du temps des garderies et des temps du midi à l'Accueil d'un enfant en situation de Handicap en milieu périscolaire

Mettre en place des projets d'animation sur des thématiques diverses en fonction des périodes de l'année, mise en place d'activités sur les différents temps périscolaires en lien avec une thématique choisie en équipe

Projet garderie mis en place selon la volonté des animateurs selon des thématiques choisies en équipe

- Hygiène des mains
- Nettoyage et aération des espaces partagés
- Limitation du brassage entre groupes d'élèves lors du Temps Périscolaire (classes, groupes de classes niveaux.)

Perspectives pour l'année 2023/2024

Une réflexion commune entre la Direction JES et la Direction de l'intendance Municipale sur l'adaptation de l'encadrement des enfants durant le temps de repas aux seins des réfectoires

Création d'un comité de pilotage sur les temps de l'enfant intégrant une part importante sur les temps périscolaires permettant une mise à jour du PEDT plan mercredi

Mise à jour de tous les projets pédagogiques et éducatifs par la Direction JES

Proposer aux services SDJES et de la CAF de déclarer les garderies périscolaires en accueil collectif des mineurs, celles-ci répondant aux critères d'encadrement demandés.